

PAT de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

"Produire une alimentation locale, durable et accessible à tous"

Date de la dernière actualisation : 09/09/2024



› PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2

› Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Grand Est

Ardennes

L'espace communautaire de l'Argonne Ardennaise est situé au Sud-Est du département des Ardennes, en limites inter-départementales avec deux autres départements : - la Marne au Sud, en limite des anciens cantons de Machault et Monthois ; - la Meuse à l'Est, en limite avec les anciens cantons de Buzancy et de Grandpré. Ce grand territoire de près de 1 200 km², dont l'extrémité Sud-Ouest n'est distante que d'une trentaine de kilomètres de l'agglomération rémoise, pôle important au niveau régional, regroupe 95 communes et n'est traversé par aucune grandes infrastructures de transport, d'où un relatif enclavement. Ces grandes infrastructures passent à l'Ouest et au Sud de l'Argonne Ardennaise, à une distance qui peut varier de 15 à 30 km de ses limites. Le territoire est caractérisé par une forte proportion d'emplois agricoles et un tissu économique composé essentiellement de très petites entreprises artisanales et commerciales. L'agriculture est un secteur économique structurant pour le territoire. En effet, la surface agricole utile de 89 479 ha occupe 75% du territoire et est exploitée par 944 agriculteurs. Ce secteur totalise 16,8% des emplois totaux. Ses caractéristiques géographiques et pédologiques en font un territoire favorable au développement d'une grande diversité de productions agricoles. Il est à noter que plusieurs entreprises industrielles innovantes, en croissance et créatrices d'emplois, sont implantées sur l'espace communautaire : NESTLE, FEGE, DUPUY, SCREB, SAPEB, ARCOMET, AGIL. L'Argonne Ardennaise apparaît comme un réel bassin de vie bien structuré par la ville de Vouziers, pôle principal qui dispose d'une offre encore importante d'emplois, d'équipements et

services très structurants, assurant ainsi son large rayonnement sur tous les anciens cantons périphériques jouant un rôle de pôles secondaires. Le territoire compte un réseau de 47 exploitations agricoles diversifiées, 50 exploitations en agriculture bio, un drive fermier, de nombreux acteurs publics ou associatifs engagés (communes de Boulton-aux-bois, FJEP Centre Social, etc.). En parallèle de cela, des initiatives émergent aussi du côté des commerçants : association Dynamic Argonne, création d'un marché de Noël relancé dans les Galeries Carnot, approvisionnement de supérettes et supermarchés chez les exploitants notamment. L'objectif principal de la communauté de communes à travers le PAT est de fournir à tous les habitants une alimentation de qualité et de proximité. Différents enjeux ressortent du diagnostic : - la rémunération décente des agriculteurs - le renouvellement de la profession agricole - l'agriculture face aux enjeux sociaux et environnementaux (changement climatique, préservation des sols, gestion de la ressource en eau...) - le développement des produits locaux dans les cantines scolaires - l'application de la loi EGAlim : aider les gestionnaires à avoir des produits signe de qualité - les produits signe de qualité : informer les producteurs de la façon d'entrer dans EGAlim et autres dispositifs - l'approvisionnement en produits locaux : absence de plateforme logistique sur le territoire - l'importance de sensibiliser à l'alimentation à tout âge de la vie - proposer une alimentation de qualité dans toutes les structures et à tout âge : crèches, écoles, EHPAD, foyer de vie, aide alimentaire... - sensibiliser au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire - l'existence d'inégalités sociales de santé sur le territoire : comment agir pour viser leur réduction ? - la transversalité du PAT avec les compétences portées par la Communauté de communes (CLS, déchets ménagers, ...)

Chiffres clés du territoire



17 248 habitants

95 communes

14,40 habitants/km²

1 197,58km² de communes



65,78% de SAU

9,04% de la SAU en bio

576 exploitations/km²

52 exploitations bio

65,00 hectares de SAU



11,17% de chômage
19 980,00€ de revenu médian



159,05 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

Comité de pilotage

Partenaires de l'instance de décision

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Collectivités territoriales, État)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs du social)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Autres)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › Communauté de communes des Crêtes Préardennaises (Collectivités territoriales, État)
- › Agence Régionale de Santé Grand Est (Collectivités territoriales, État)
- › Conseil Départemental des Ardennes (Collectivités territoriales, État)
- › Parc Naturel Régional des Ardennes (Collectivités territoriales, État)
- › Collège de l'Argonne - Grandpré (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Coeurs Fermiers d'Argonne (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Chambre d'Agriculture des Ardennes (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › SARL EMON "De notre étable à votre table" (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Association "Les amis du vignoble de l'Argonne" (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Jeunes Agriculteurs des Ardennes (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Terre de Liens (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › EARL Ferme de Chenery (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › EARL COGNIARD Julien et Patrick (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › SARL Aux douceurs laitières (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Commune de Grandpré (Acteurs de la restauration collective)
- › SIVOM Le Chesne (Acteurs de la restauration collective)
- › SIVOM de Machault (Acteurs de la restauration collective)
- › SIVU de Buzancy (Acteurs de la restauration collective)
- › Ville de Vouziers (Acteurs de la restauration collective)

- › Api Restauration (Acteurs de la restauration commerciale)
- › SARL Gilbin Traiteur (Acteurs de la restauration commerciale)
- › Maison de la Nutrition (Acteurs de la santé)
- › FJEPSC La Passerelle (Acteurs du social)
- › GAL de l'Argonne Ardennaise (Acteurs du social)
- › La routourne (Acteurs du social)
- › Bio Grand Est (Acteurs environnementaux)
- › Manger Bio en Champagne-Ardenne (Acteurs environnementaux)
- › Valodéa (Acteurs environnementaux)
- › Dynamic Argonne (Autres)
- › Destination Sud Ardennes (Autres)
- › Chambre d'Agriculture des Ardennes (Autres)
- › Maison d'Activité Rurale et Solidaire de Boult Aux Bois (Autres)
- › Centre culturel "Les Tourelles" (Autres)
- › Mutualité Sociale Agricole (Autres)

Les objectifs stratégiques du projet

Développer et structurer les filières alimentaires pour répondre aux besoins du territoire

Augmenter la part de produits locaux consommés sur le territoire, en développant l'accès de tous à une offre locale

Faciliter et développer l'approvisionnement local et la qualité de la restauration collective

Lutter contre le gaspillage alimentaire et Œuvrer en faveur de la justice sociale

Amener à des pratiques de consommation locale, durable pour tous (notamment par la promotion de pratiques agricoles plus durables)

Les principales actions du PAT par axes thématiques

| | Type d'action | Actions phares | Avancement |
|--|---|--|-------------------|
|  Économie alimentaire | Maintien et développement des circuits de proximité | Création d'un répertoire de produits locaux avec 3 cibles différentes : le grand public, les métiers de bouche, les professionnels de la restauration scolaire | Action réalisée |
| | Organisation des filières | Travailler avec les autres PAT du département pour aborder des stratégies départementales dont la question de la logistique | Action programmée |

| | Type d'action | Actions phares | Avancement |
|---|--|--|-----------------|
|  Éducation alimentaire | Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse | Semaine du goût avec un thème particulier chaque année, en partenariat avec des acteurs multiple du territoire | Action réalisée |

| | Type d'action | Actions phares | Avancement |
|--|-----------------------------------|--|-----------------|
|  Nutrition et santé | Autres actions de nutrition santé | Animations santé buccodentaire et distribution de trousse buccodentaires à destination des élèves de moyennes et grandes sections de maternelles | Action réalisée |

| | Type d'action | Actions phares | Avancement |
|---|---|--|-------------------|
|  Justice sociale | Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire | Proposer de nouveaux projets collaboratifs prestataires acteurs aides alimentaires du territoire | Action programmée |

| | Type d'action | Actions phares | Avancement |
|---|---|---|-----------------|
|  Environnement | Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets | Mesure et plan d'actions liés au gaspillage alimentaire | Action en cours |

| | Type d'action | Actions phares | Avancement |
|---|---|--|-----------------|
|  Restauration collective | Autres actions d'accompagnement de la restauration collective | Action de sensibilisation à destination des SIVU/SIVOM pour sensibiliser à l'alimentation locale | Action en cours |
| | Diversification des sources de protéines dans les menus | Former les cuisiniers scolaires volontaires à la cuisine végétarienne | Action réalisée |

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Toutes les actions sont évaluées par des indicateurs qui leur sont propres. A minima : nombre de personnes présentes - partenariat réalisé - nombre d'actions réalisées

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Depuis la labellisation de niveau 1, une coopération régulière avec les autres territoires PAT des Ardennes (Crêtes Préardennaises, et PNR Ardennes) s'est mise en place. Pour le label 2, des actions concrètes sont envisagées à partir de nos problématiques communes.

Coopération interterritoriale

Oui

Echanges transfrontaliers avec la Belgique, via la coopération avec le PAT PNR Ardennes.
Projet en cours : aborder la gestion durable de l'eau et l'agriculture résiliente via l'élevage à l'herbe. Le PN de l'Entre Sambre et Meuse (Belgique) est en coopération sur ce plan.
Toujours par l'intermédiaire du PNR Ardennes, la PAT de l'Argonne a assisté à une visite de projet inspirante à l'ateliers de transformation à l'auberge de Poteaupré, en Belgique.
D'autres projets en transfrontalier sont à prévoir, en fonction des besoins identifiés.

PAT membre des réseaux

› PAT PARTAAGE

› InterPAT 08

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Elodie PARISOT

03 24 30 23 94

e.parisot@argonne-ardennaise.fr

Pôle développement du territoire

Chargée de mission Agriculture / Projet Alimentaire Territorial

44-46 rue du Chemin Salé

08400 Vouziers

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région